

Tarifs annuels restauration/hébergement 2021

jeudi 28 février 2019, par [Administrateur](#)

Pour les demi-pensionnaires : 3 forfaits existent, les jours où l'élève déjeune au restaurant scolaire sont définis dès que les élèves connaissent leur emploi du temps en début d'année scolaire

Forfait 5 déjeuners par semaine : 545,65 €

Forfait 4 déjeuners par semaine : 455,92 €

Forfait 3 déjeuners par semaine : 349,16 €

Pour les internes : 4 forfaits existent, le choix est défini en début d'année scolaire.

Forfait 3 nuits / 4 jours par semaine SAUF mercredi midi, soir, et petit déjeuner jeudi:NUITEES du lundi soir + mardi soir + jeudi soir ; REPAS du lundi midi à mercredi petit-déjeuner + jeudi midi à vendredi midi, : 1.210,00 €

Forfait 4 nuits / 5 jours par semaine : NUITEES du lundi soir au vendredi matin ; REPAS du lundi midi au vendredi midi : 1.602,00 €

Forfait 5 nuits / 5 jours par semaine : NUITEES du dimanche soir au vendredi matin ; REPAS du lundi midi au vendredi midi : 1.695,00 €

Forfait « interne-externé » 5 jours par semaine : AUCUNE NUITEE ; REPAS petits-déjeuners, déjeuners et dîners : 1.480,15 €.

Pour plus de détails sur les forfaits, le règlement, et pour accéder à la fiche d'intendance, télécharger le document ci-dessous.

P.-S.

Pour plus de détails sur les forfaits, le règlement, et pour accéder à la fiche d'intendance, télécharger le document ci-dessous.